

CHAMPS D'ÉNERGIE

COOPÉRATIVE



Projet
ÉOLIEN CITOYEN

À Héron

Réunion d'information préalable | 28 janvier 2025 |



Intervenants

Présidence et secrétariat - Autorités communales de Héron

Demandeur - Champs d'énergie

Bastien Van Grunderbeeck / Alain Morel

Bureau d'étude - CSD Ingénieurs

Léone Eugène / Johan Goubau

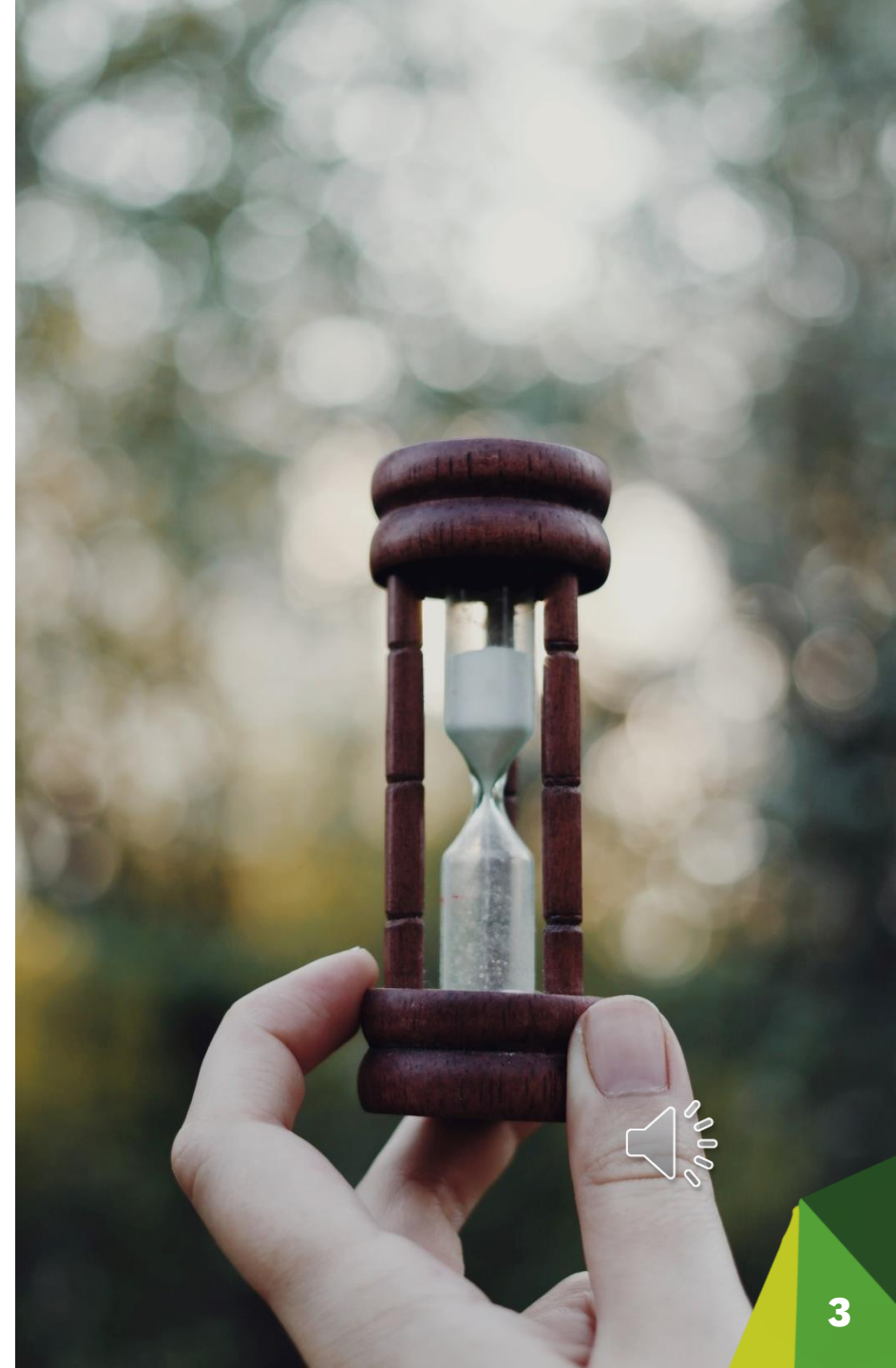
Modérateur

Frédéric Praillet



Déroulé

1. Accueil et introduction **20:10 – 10'**
2. Champs d'énergie – une coopérative citoyenne **20:20 – 15'**
3. Présentation du projet éolien **20:35 – 20'**
4. La participation citoyenne **20:55 – 5'**
5. Introduction à l'étude d'incidence sur l'environnement (EIE) **21:00 – 20'**
6. Question/Réponse & clôture **21:20 – 40'**



La réunion d'information préalable

Consultation des acteurs et du public

Pour **s'informer**

Pour émettre des **observations** et **suggestions**

Pour proposer des **alternatives** techniques (raisonnables)

Pour identifier des **points particuliers** à étudier lors de l'EIE

Une démarche de **concertation** et de **participation**



Les étapes du projet

Jan 2025

Réunion
d'information
préalable
28.01.2025

Consultation du public
15 jours

Juin 2025

Etude d'incidences sur
l'environnement

Enquête publique
30 jours

2026

Demande de permis unique

2027-2057

Construction et exploitation



Consultation du public ?

Faites part de vos remarques lors de cette réunion. Un procès-verbal officiel sera consigné.



Remettez vos avis, proposition d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au **12 février 2025**

- Collège Communal de Héron
Administration Communale
Place Communale 1 à 4218 Couthuin
ou urbanisme@heron.be
- avec copie à Champs d'énergie (Bastien Van Grunderbeeck)
Rue Goffin 3 à 5380 Fernelmont
ou info@champsdenergie.be

Vos remarques seront prises en compte lors de l'étude d'incidence par le bureau d'étude CSD



LES COOPÉRATIVES D'ÉNERGIE

Un modèle où les citoyens s'approprient et participent à des projets d'énergie renouvelable ou d'efficacité énergétique





Coopérative certifiée



Agréé Conseil National
de la Coopération

Libre entrée de nouveaux coopérateurs

Absence de spéculation

1 personne = 1 voix

Dividende limité à 6%



Notre histoire



2013

Création : un projet éolien citoyen à Fernelmont

2018

Premiers projets photovoltaïques

2019

Mise en exploitation de l'éolienne

2021

Professionnalisation et dividende

2022

1000 coopérateurs et nouveaux projets



Aujourd'hui



1300 coopérateurs



1.3 M€ de capital



2 employés



8 installations d'énergie renouvelable



La fédération

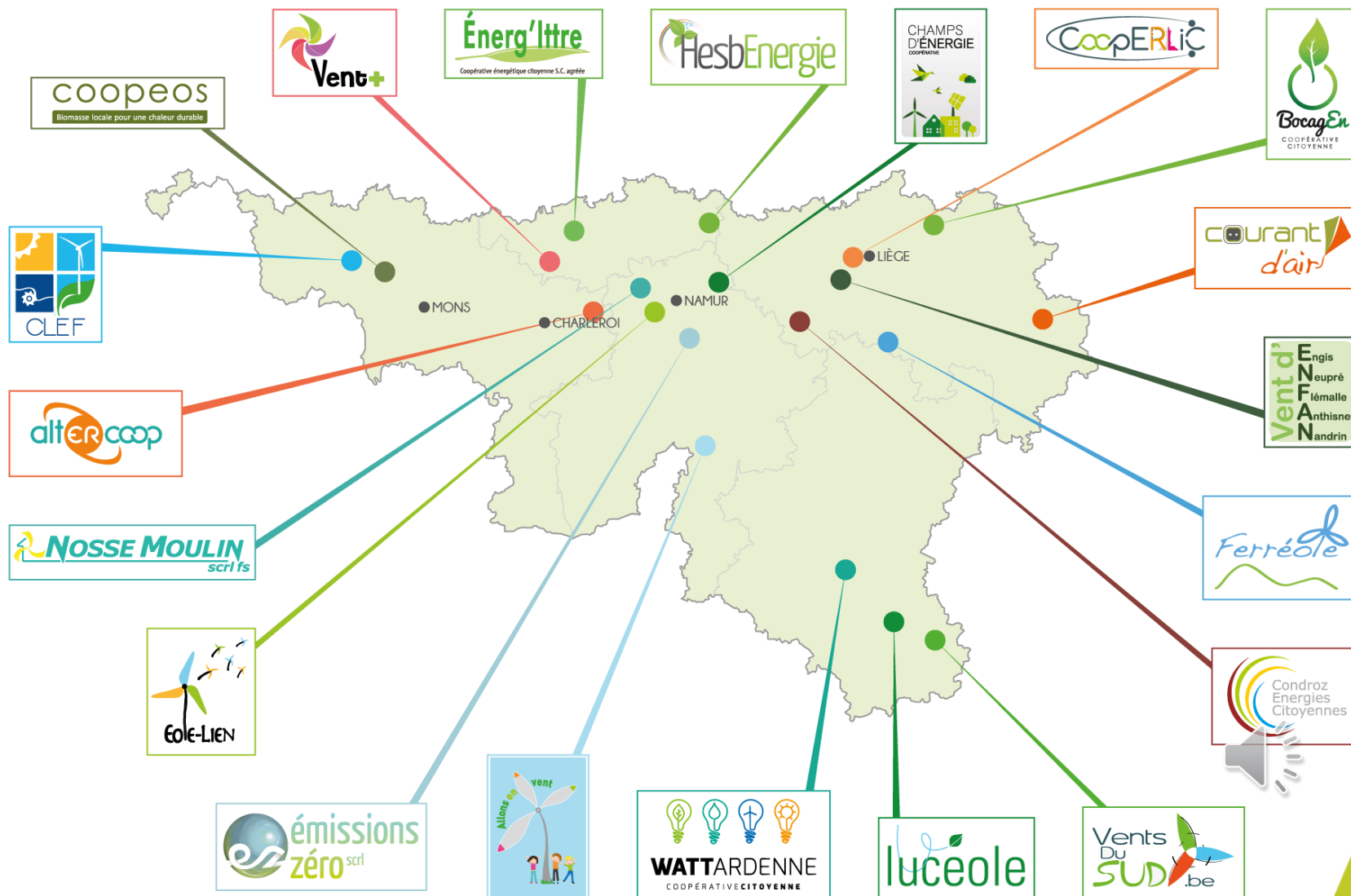
REScoop
WALLONIE

21 004 coopérateurs

29,3 millions d'€ collectés

50 MW de capacité de production

114.000 MWh de production
= 32.570 ménages

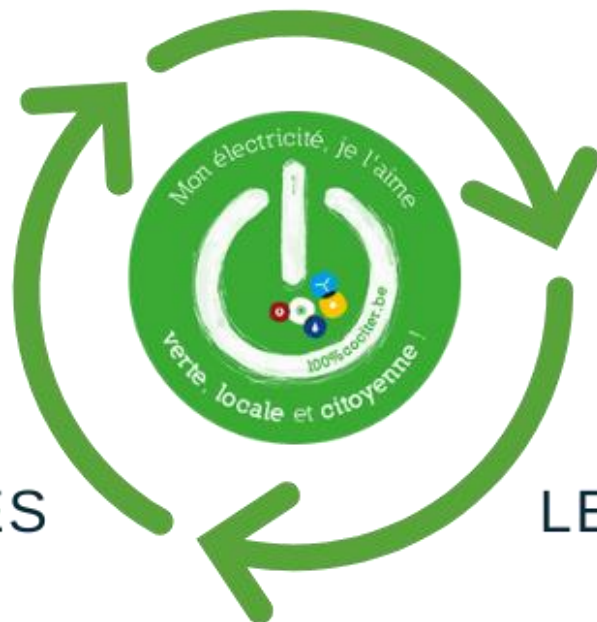


CHAMPS
D'ÉNERGIE
COOPÉRATIVE



LES COOPÉRATIVES
LES PRODUCTEURS

LES CITOYENS
CO-PROPRIÉTAIRES



COCITER
LE FOURNISSEUR





Ce que nous faisons



Production d'énergie renouvelable



Sensibilisation



Accompagnement



L'avant-projet de Héron

Contexte

Une demande émanant de citoyens de Héron pour développer une éolienne citoyenne

En bénéficiant de l'expérience de Champs d'énergie, l'analyse du projet a été lancée en 2023

Une pré-étude des contraintes à confirmer l'intérêt de la zone

Éloignée des zones d'habitats (>850m du village de Lavoir et >950m du village de Couthuïn)

Éloignée des maisons isolées (>1000m)

Avec un bon gisement de vent

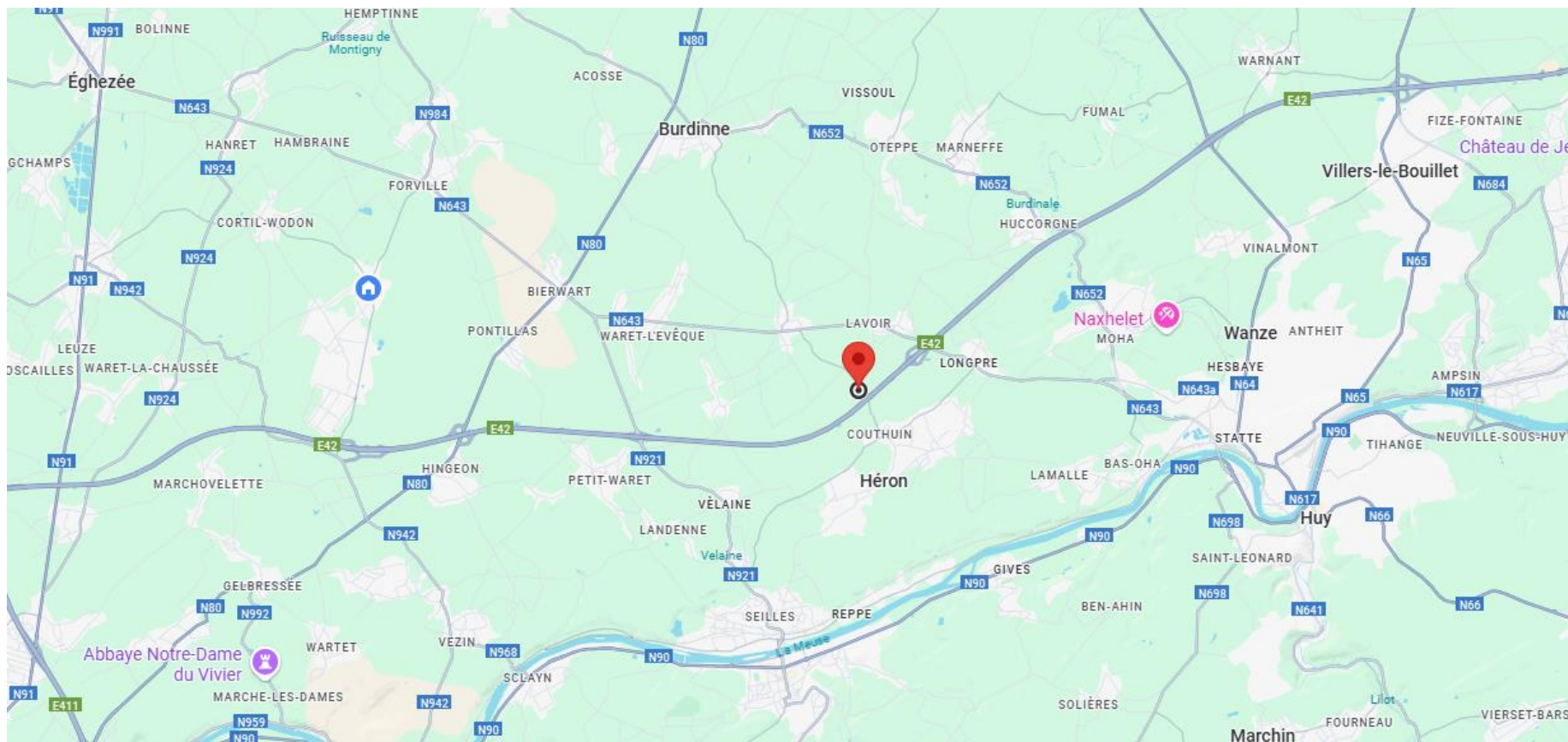
Dans le prolongement d'un parc éolien existant

Le long des axes autoroutiers (E42)



L'avant-projet de Héron

En zone agricole, à proximité de la E42, sur la commune de Héron



L'avant-projet de Héron

● Éolienne en projet

720m des zones d'habitats

800m des zones d'habitats

400m des habitats isolés

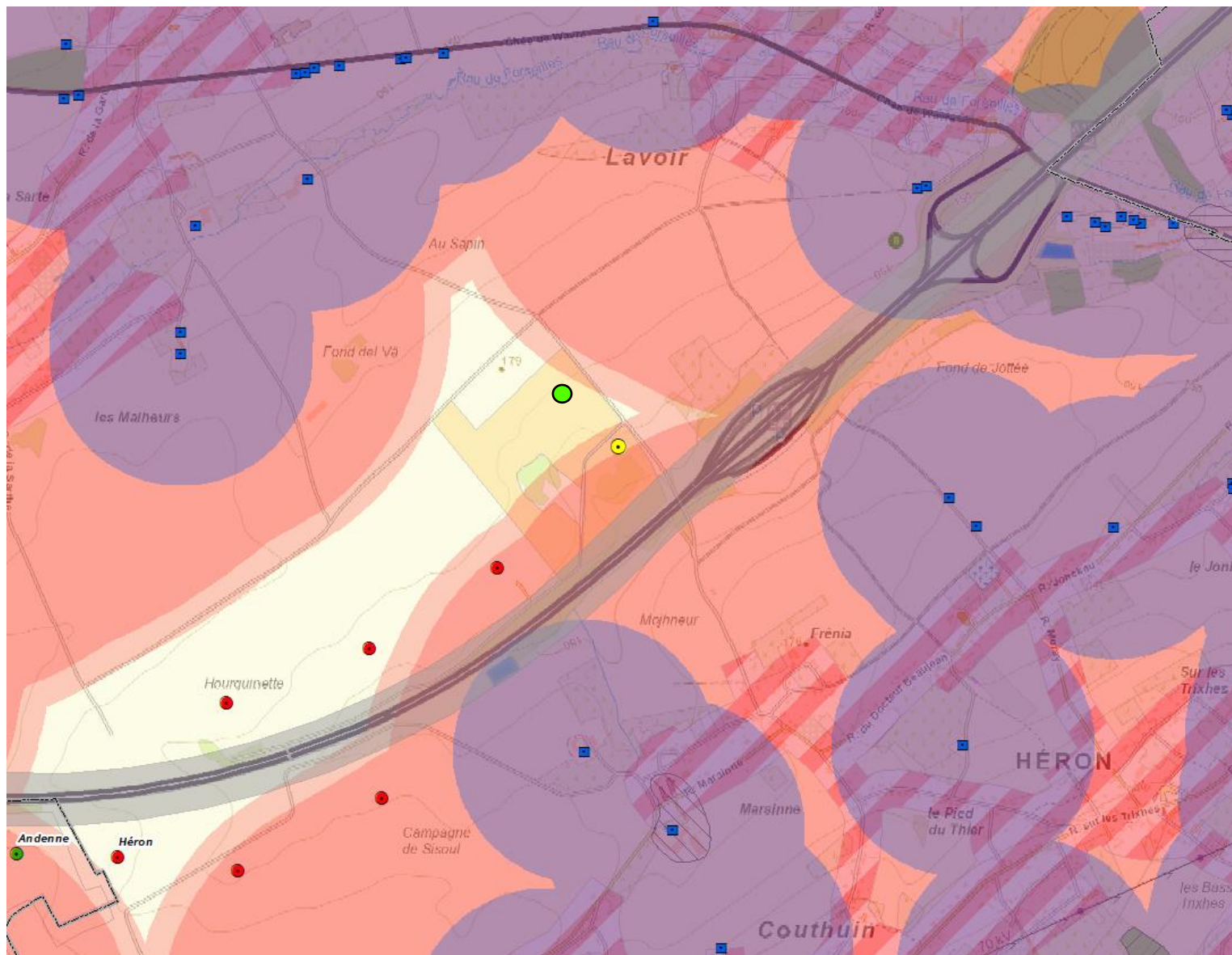
Cadre de référence éolien 2024

habitats isolés:
>400m

Zones d'habitats :
>500m+0,5xhauteur de l'éolienne

Si éolienne 180m → >590m

Si éolienne 200m → >600m

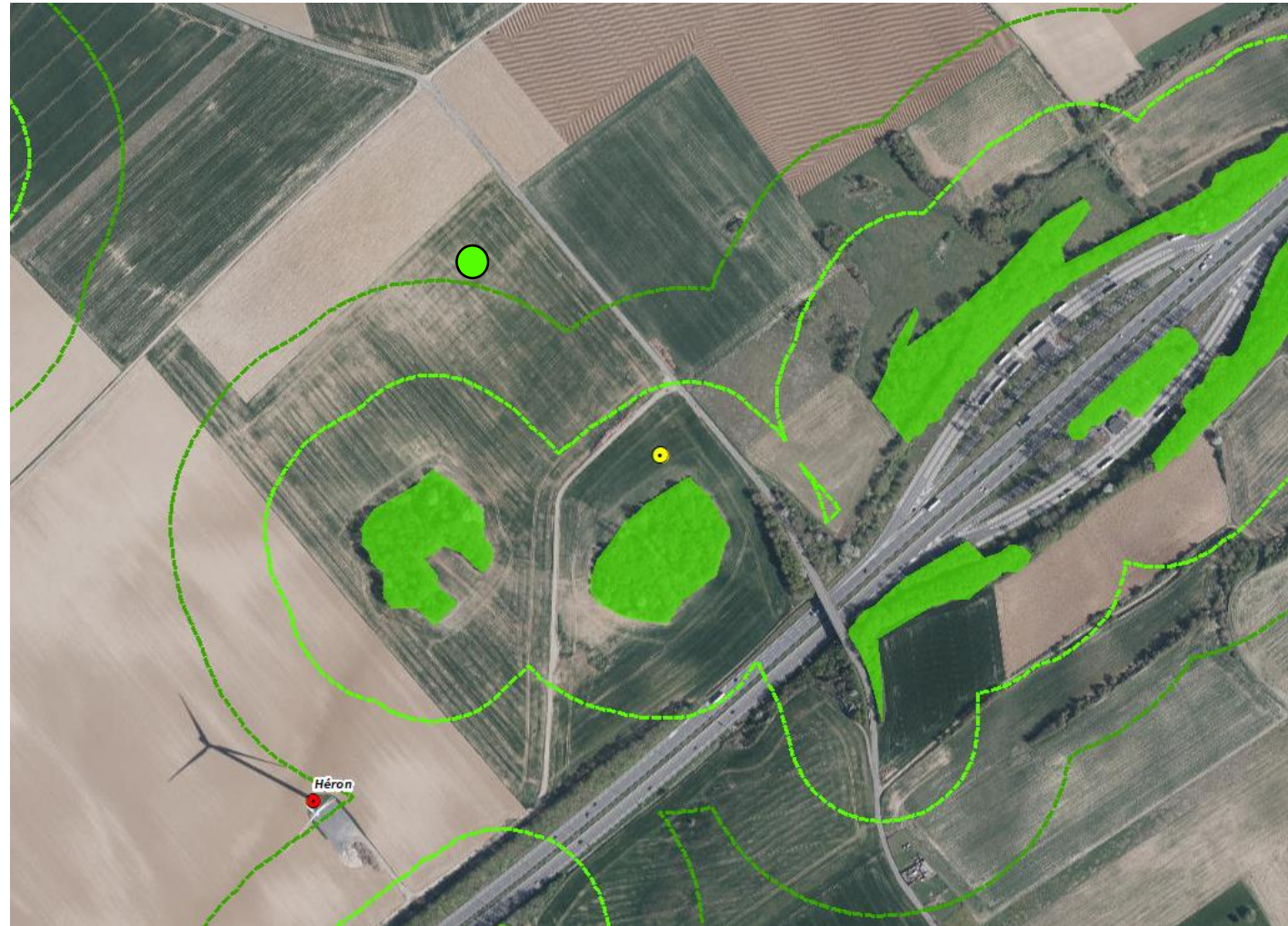


L'avant-projet de Héron

● Éolienne en projet

--- 100m des lisières forestières

--- 200m des lisières forestières



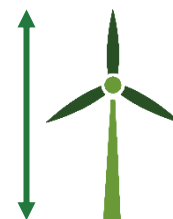
L'avant-projet de Héron

Consommation équivalente
2.800 ménages

Production estimée
9.900 MWh/an

Emissions de CO2 évité
2.200 tonnes/an

Hauteur maximum
200m



Mesures de compensation

Sur base des **relevés biologiques**, l'impact que pourrait avoir le projet éolien est évalué par le bureau d'étude.

Des **actions positives** pour la **biodiversité** sont mises en œuvre pour contrebalancer les impacts du projet.

Exemples :

- un maintien de couverts nourriciers durant l'hiver
- des tournières enherbées permanentes
- des bandes tampon le long des cours d'eau
- la création de prairies de fauche extensives favorables

Contact va être pris avec le Parc naturel Burdinale-Mehaigne



Participation citoyenne

Les citoyens sont propriétaires de l'éolienne et de l'électricité qu'elle produit

Ouverture à la participation des communes dans le projet

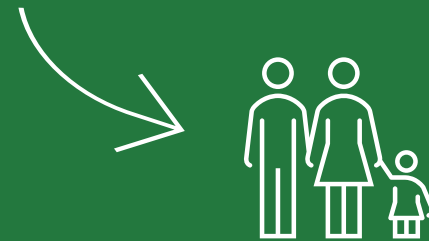
Retombées économiques localement

Mise en œuvre de projets sur la commune
Ex: projets didactiques et récréatifs pour les citoyens et les écoles



Participation citoyenne

Prise de parts dans la coopérative



pour vous ou votre enfant

1 part = 125 €

maximum 5.000 €

Participation citoyenne

Un triple bénéfice

Un prix de l'électricité maîtrisé chez Cociter

Un droit de vote au sein de la coopérative

Un dividende plafonné à 6%



L'éolienne de Fernelmont

Mise en route en 2019

3,6 mégawatts

~ consommation de 2000 ménages

4.500.000 €



La Commune de
FERNELMONT

CHAMPS
D'ÉNERGIE
COOPÉRATIVE

HesbEnergie

NOSSE MOULIN
scrl fs





L'éolienne de Boneffe



Mise en route en 2022

2,2 mégawatts

~ consommation de 1700 ménages

3.500.000 €



Participation de Champs d'énergie à hauteur de 16%





Projet éolien à Héron-Couthuin
Étude d'incidences sur l'environnement

Réunion d'information préalable (RIP) – 28/01/2025

CSDINGENIEURS 
INGÉNIEUX PAR NATURE 

Pourquoi une étude d'incidences sur l'environnement ?

- Puissance électrique totale ≥ 3 MW \rightarrow étude d'incidences imposée par la législation
- Procédure de demande de permis unique régie par le « **Code de l'Environnement** » et le « **Code du Développement Territorial** » (CoDT)
- Étude d'incidences = annexe à la demande de permis unique



Qu'est-ce qu'une étude d'incidences sur l'environnement ?

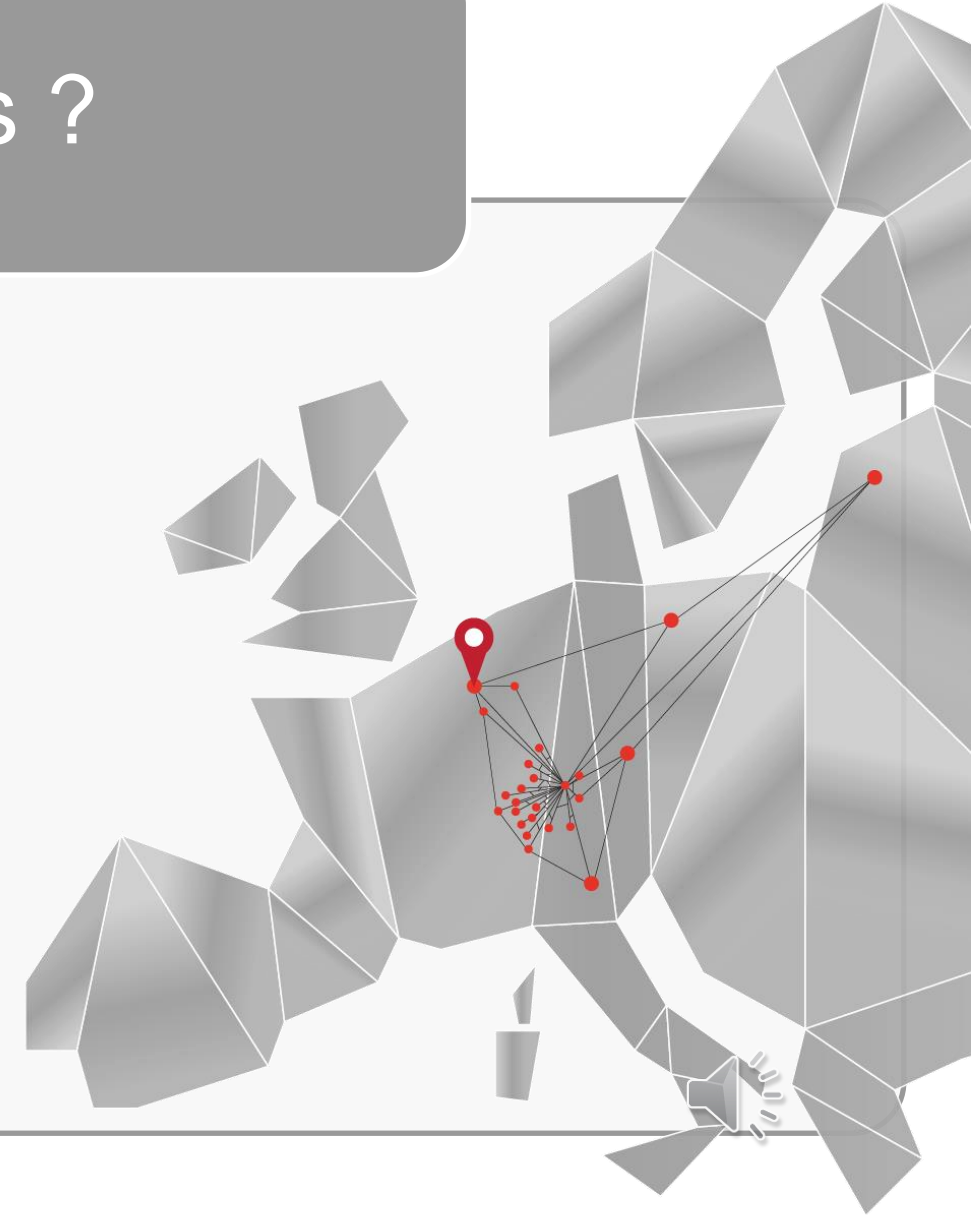
- C'est un outil :
 - d'orientation pour le **demandeur**
 - d'aide à la décision pour les **autorités**
 - d'information pour le **public**
- Réalisé par un bureau **agrée** par la Région wallonne
 - Indépendance
 - Compétences
 - Expérience



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?

■ Groupe européen d'ingénierie:

- Équipe pluridisciplinaire
> 1000 collaborateurs dont 80 en Belgique
- 50 années d'expérience en Europe
> 30 années en Belgique
> 400 évaluations environnementales
- Ancrage local : Namur, Liège et Bruxelles



Qui est CSD Ingénieurs Conseils ?



DÉPOLLUTION



**DÉVELOPPEMENT DURABLE
& CERTIFICATION BREEAM®**



**NOTICES ET ETUDES D'INCIDENCES
& MOBILITÉ**



**PHYSIQUE DU BÂTIMENT, PEB
& TECHNIQUES SPECIALES**



AIR & ODEURS



**GÉOTHERMIE
& ENERGIE RENOUVELABLE**

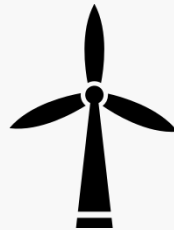


BIODIVERSITE



Quels sont les objectifs de la Réunion d'Information Préalable (RIP) ?

Présentation
de l'avant-projet



DEMANDEUR

Informations, observations,
suggestions :

- **Points particuliers** qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences
- **Alternatives** raisonnablement envisageables par le demandeur



→ compléter le contenu
'standard' de l'étude

PUBLIC




Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

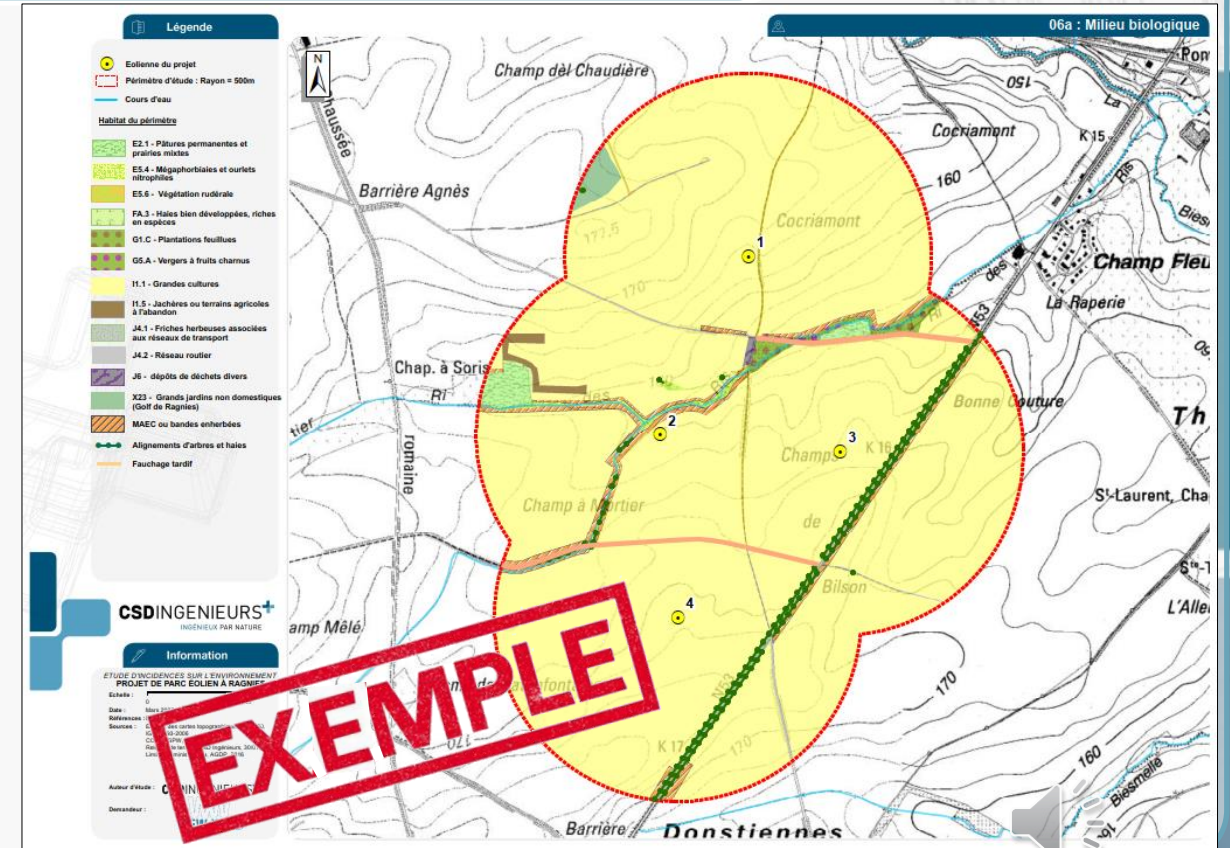
- Présentation du projet
- Analyse de la **situation existante** de l'environnement
- Évaluation des **effets du projet et de son chantier** sur l'environnement
Sol et Sous-sol, Eaux, Air et Climat, Milieu biologique, Paysage et Patrimoine, Acoustique, Ombrage, Activités socio-économiques, Infrastructures, Sécurité, Urbanisme et Aménagement du territoire, Déchets, ...
- Étude des éventuelles **alternatives** (techniques, d'implantation, de localisation)
- Proposition de mesures pour éviter / réduire / compenser les incidences négatives sur l'environnement = **RECOMMANDATIONS**



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

MILIEU BIOLOGIQUE

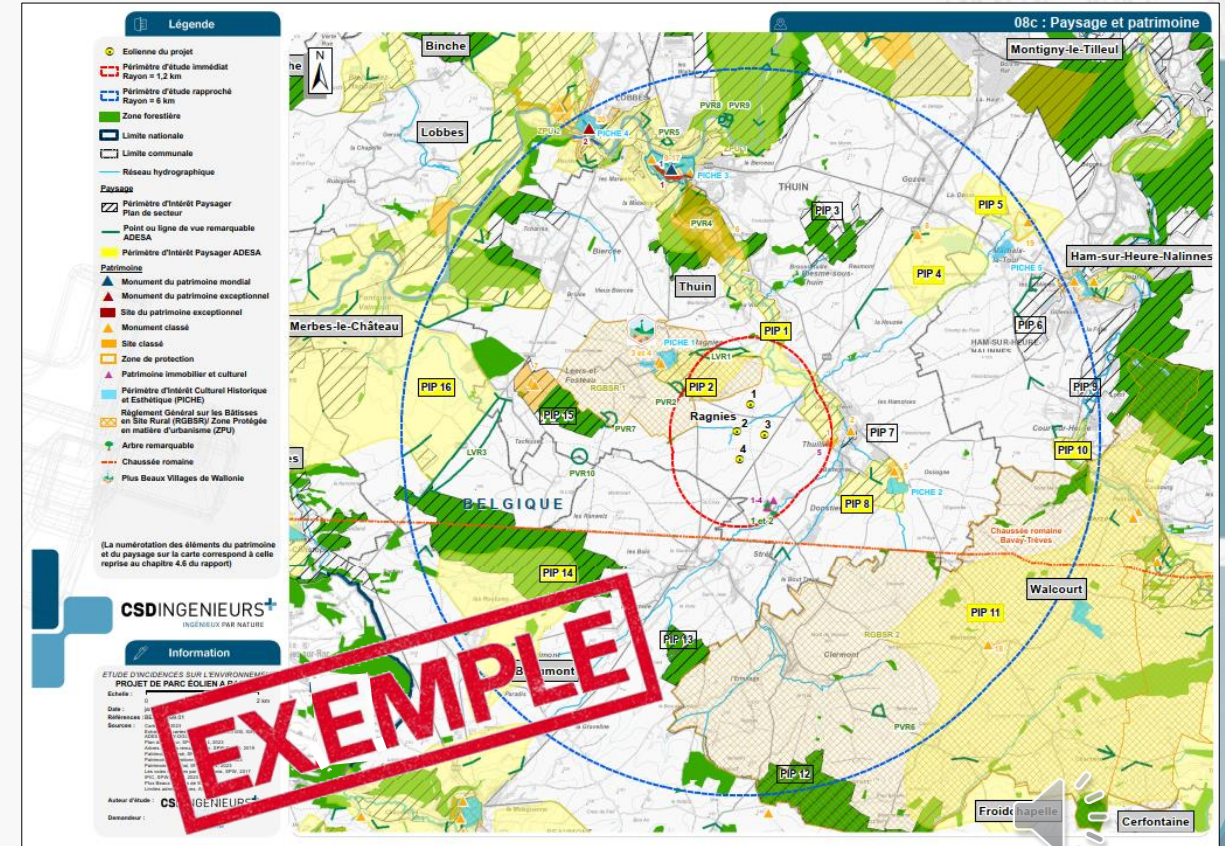
- Relevés dans un rayon de 500 m et durant environ 1 an :
 - Habitats biologiques 
 - Oiseaux (en nidification, en migration, hivernants) 
 - Chauves-souris 
- Caractérisation de la qualité et de l'attractivité biologique du site



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

- Inventaire et caractérisation des zones d'habitat et habitations isolées
- Qualité paysagère et patrimoniale :
 - Périmètres d'intérêt paysager, points de vue remarquables, etc.
 - Sites et monuments classés, etc.

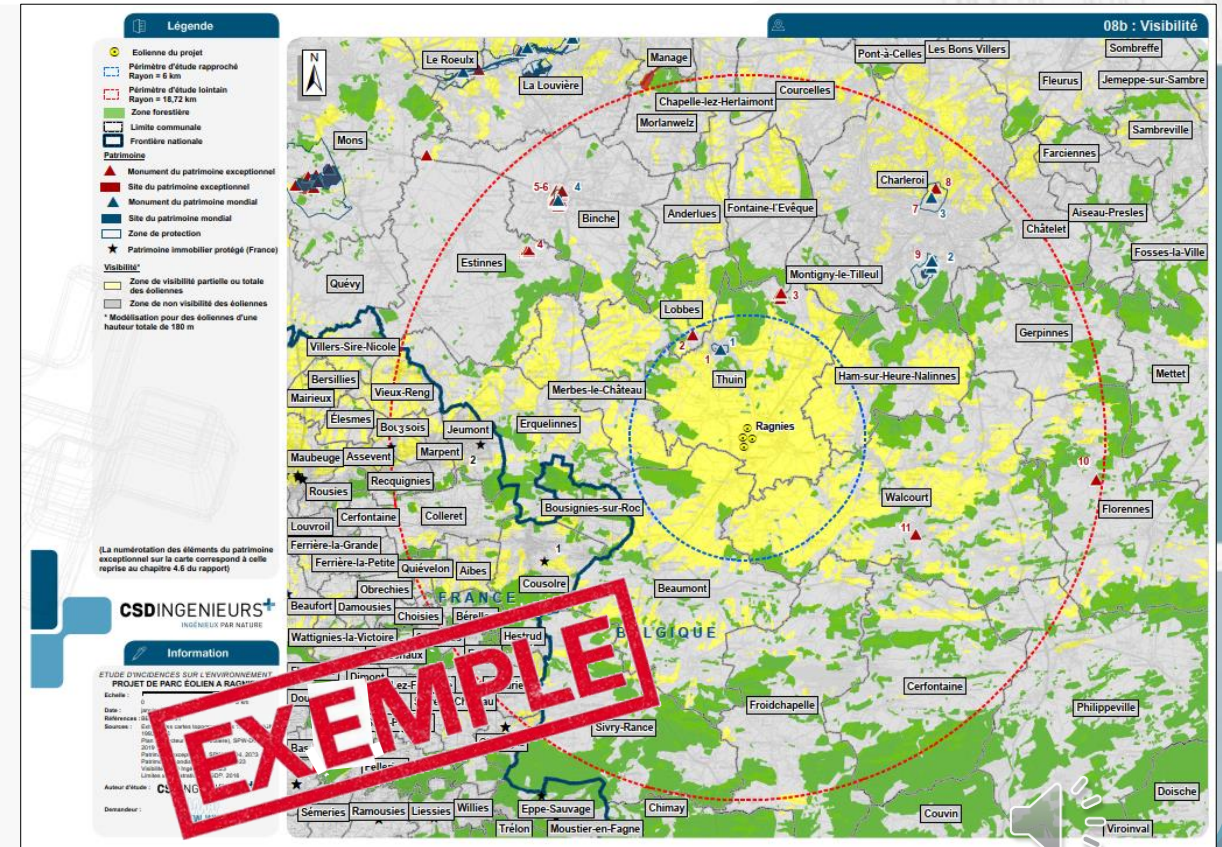


Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

PAYSAGE ET PATRIMOINE

Visibilité du projet :

- Modélisation sur base du relief et des zones boisées
- Périmètre d'étude d'environ 15-20 km (selon la formule du Cadre de référence)
- Zones grises = projet non visible



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?


PAYSAGE ET PATRIMOINE

Impact paysager :


- Illustration par des photomontages depuis des zones habitées, points de vue, sites emblématiques, etc.

Photomontage 01 : Emines, rue Trieux des Frères

Cadrage vue panoramique



Cadrage vision humaine

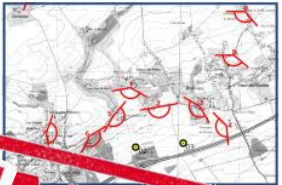


Projet éolien à La Bruyère (Emines)

Données de localisation de la prise de vue 01

Coordonnées Lambert	X : 182 093 Y : 133 970
Altitude	156 m
Distance de l'éolienne du projet la plus proche	973 m
Angle de visée (par rapport au nord géographique)	190°
Champ de vision (horizon)	140°

Carte de localisation



Données techniques

Type d'éolienne	3
Hauteur mât de tour	3 m
Diamètre du rotor	3 m
Balisage de jour	Flash blanc (mât)
Balisage de nuit	Feux rouges (mât) Flash rouge (nacelle)
Date de prise de vue	27 août 2013

EXEMPLE

Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

ENVIRONNEMENT SONORE

- Mesure de bruit avec un sonomètre pour caractériser l'ambiance sonore **existante** au niveau des zones habitées proches



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

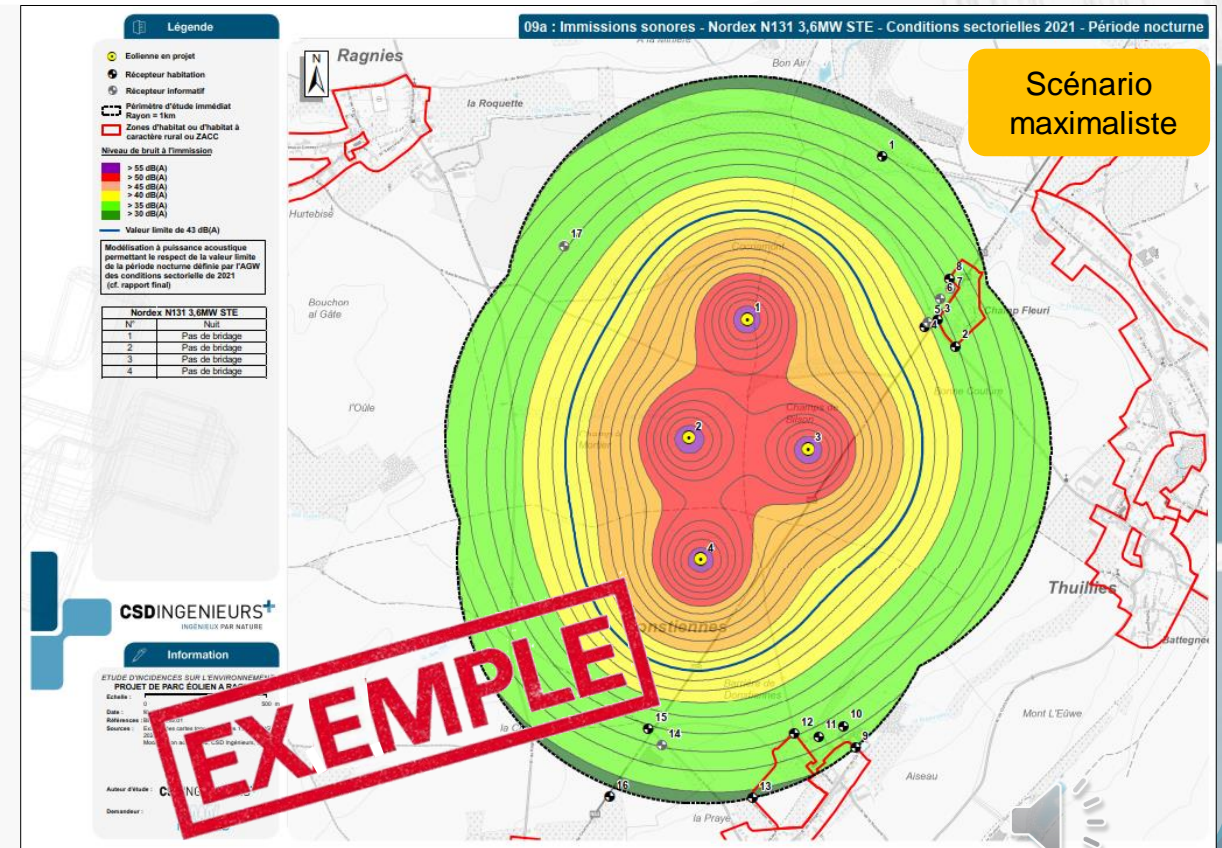
ENVIRONNEMENT SONORE

Impact acoustique :

- Modélisation des niveaux sonores générés par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires

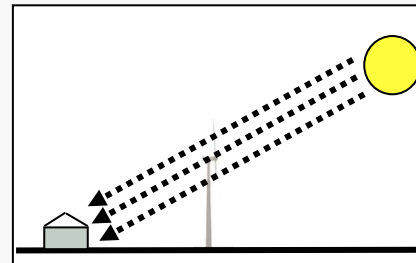
Recommandations :

- Bridage acoustique si besoin
- Suivi acoustique post-implantation



Quel est le contenu d'une étude d'incidences sur l'environnement ?

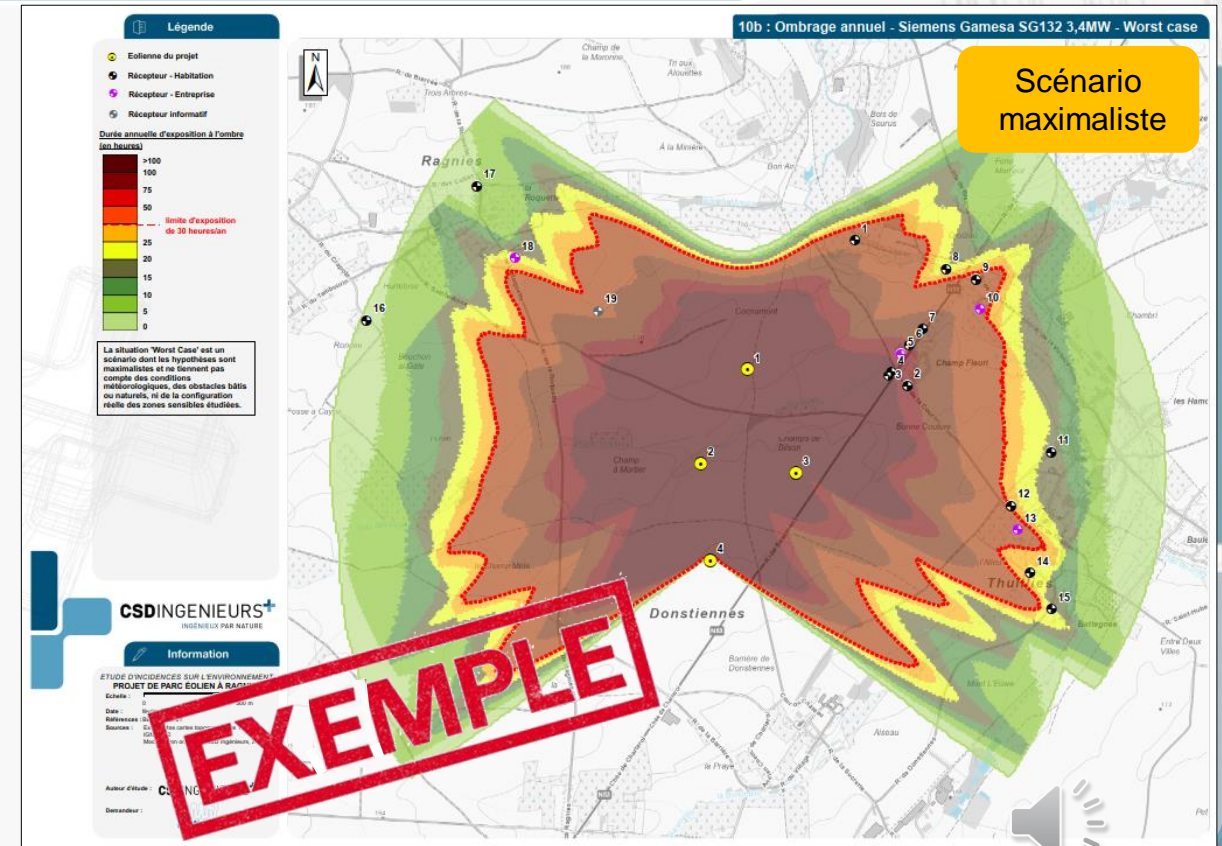
OMBRE MOUVANTE



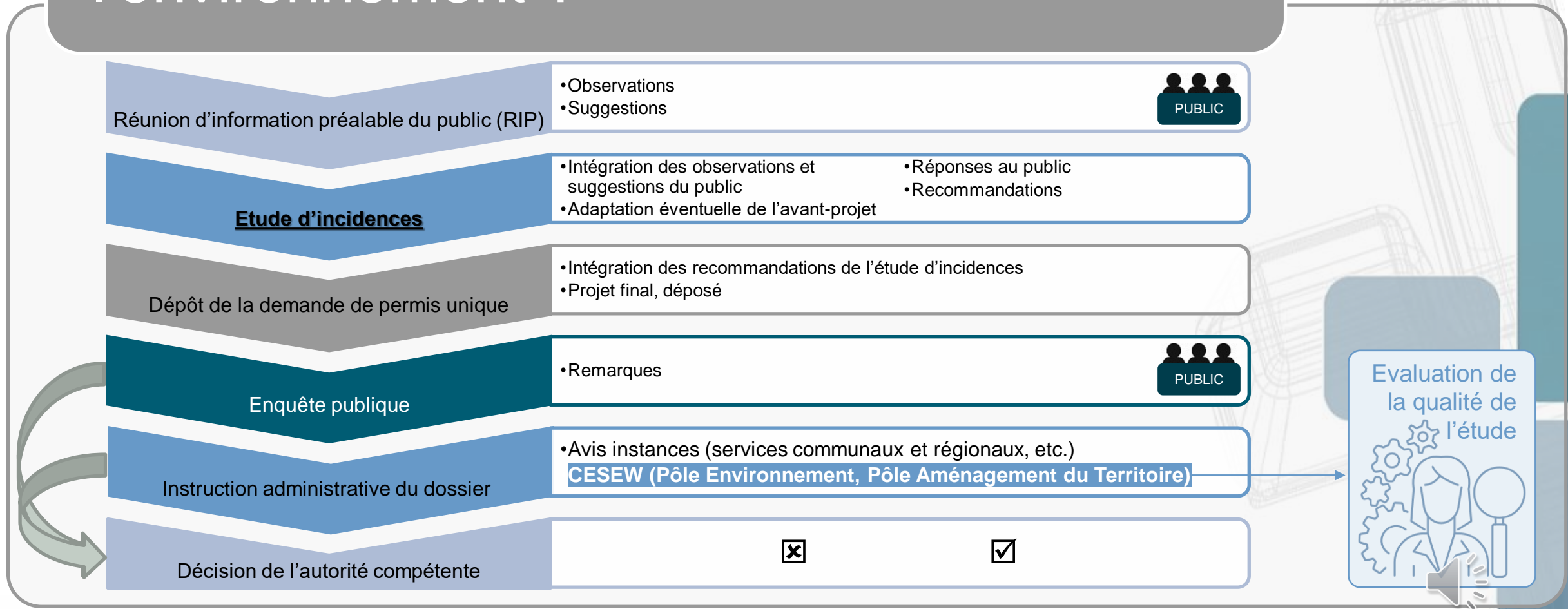
- **Modélisation** de la durée d'ombre mouvante générée par le projet
- Comparaison aux valeurs limites réglementaires (30 min/jour et 30 h/an)

Recommandation :

- Module d'arrêt si besoin



Quand intervient l'étude d'incidences sur l'environnement ?





Merci pour votre attention

CSDINGENIEURS+
INGÉNIEUX PAR NATURE

Rappel : Consultation du public

Faites part de vos remarques lors de cette réunion. Un procès-verbal officiel sera consigné.



Remettez vos avis, proposition d'alternatives et remarques par écrit jusqu'au **12 février 2025**

- Collège Communal de Héron
Administration Communale
Place Communale 1 à 4218 Couthuin
ou urbanisme@heron.be
- avec copie à Champs d'énergie (Bastien Van Grunderbeeck)
Rue Goffin 3 à 5380 Fernelmont
ou info@champsdenergie.be

Vos remarques seront prises en compte lors de l'étude d'incidence par le bureau d'étude CSD



QUESTIONS





+32 490 46 02 04



info@champsdenergie.be



www.champsdenergie.be

